

3.6 RECORDS

**Société par actions simplifiée à
associé unique
au capital de 500 euros
Siège social : 3 RUE D'AURION
93100 ROSNY-SOUS-BOIS
980.624.399 RCS BOBIGNY**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 08/05/2026

Le 8 Mai 2026, à 14h,
ROSNY-SOUS-BOIS,

- **M. DIKABOU**

Demeurant 3 rue d'Aurion, ROSNY-SOUS-BOIS (9110)
Associé unique de la Société,

M. DIKABOU, Associé et Président de la Société 3.6 RECORDS,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la cession de titres de la Société ;
 - Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – CONSTATATION DE LA CESSION DE TITRES DE LA SOCIETE

L'Associé unique, après avoir pris connaissance de la situation de la société, constate la cession de 50% des titres de la société au profit de **M. Mohamed-Amine ELJAMAI** dans le cadre d'un acte de cession en date du 08/05/2026.

En conséquence, il est expressément décidé la modification corrélative des statuts de la société afin de prendre en considération la cession des titres.

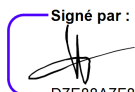
Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION – POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'Associé unique
M. DIKABOU

Signé par :

D7E88A7F8A054F7...